



Présentation de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

Synthèse d'après les présentations de P. Ritter
et la conférence du 1^{er} octobre 2013, LFIT

par Francis Vérillaud (directeur adjoint), Marie Azuelos (centre Asie Pacifique
Moyen Orient de Sciences Po Paris), Jean Marie Bouissou (japonologue chercheur à
Waseda, représentant de Sciences Po au Japon)

voir <http://www.sciencespo.fr/> L'étudiant : <http://www.letudiant.fr/etudes/iep.html>

Les modalités d'entrée à l'IEP de Paris (SP) ont été modifiées en 2013. Les élèves résidant à l'étranger peuvent choisir entre 2 procédures d'admission (la procédure par examen et la procédure internationale) pour lesquelles un dossier de candidature peut être, dans les 2 cas, soumis en ligne dès octobre/novembre (cf calendrier p9 de ce document et dates d'ouverture et de clôture à vérifier sur le site). Ces deux procédures ne sont pas compatibles (un étudiant ne peut pas s'inscrire au deux).

La **procédure internationale** est recommandée pour les élèves des lycées français de l'étranger ; cependant, elle est de plus en plus concurrentielle car on assiste à une véritable ruée des étudiants étrangers vers SP (les candidatures ont été multipliées par 4 ces 5 dernières années).

La **procédure par examen** contraint les élèves du LFIT à se déplacer à Paris en mars pour les épreuves écrites puis à nouveau en juin en cas d'admissibilité pour un entretien de motivation.

Evolution des résultats du LFIT ces dernières années :

- 2013 : Aucun candidat
- 2012 : 4 candidats LFIT, 1 admissible, pas d'admis ; 2 candidats refusés aux concours IEP
- 2011 : 4 candidats LFIT, 3 admissibles, 3 admis ; 1 candidat refusé aux concours IEP

J.M. Bouissou est chercheur du CERI en sciences politiques spécialiste du Japon à Waseda (15 ans de publication dont livres sur les mangas, l'histoire du Japon). Il représente l'IEP Paris à Tokyo et se propose d'être l'interlocuteur privilégié des élèves intéressés par les SP. Il est prêt à organiser des rencontres informelles avec les personnes intéressées et à répondre aux questions par email (adresse à demander à M. Ritter).

1. Une scolarité internationale

Sciences Po ou SP (label de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, y compris ses campus régionaux) est une école privée reconnue d'intérêt public qui a été fondée en 1872. Environ 50% de son budget vient cependant de l'état.

Son internationalisation a été décidée en 1996 et lancée par Richard Descoings. Aujourd'hui, environ 50% des étudiants de SP Paris ont une nationalité autre que la nationalité française notamment grâce à la procédure d'admission « internationale ». Ces étudiants viennent de plus de 150 pays différents. SP est de fait une institution multilingue. Le contenu, l'organisation et l'ouverture à l'international des cursus proposés à SP en font un établissement comparable aux grandes universités américaines. Au total chaque année, 12000 étudiants sont élèves de SP. Environ 2000 étudiants étrangers sont accueillis en France chaque année, notamment via les échanges de 3^{ème} année avec les 400 universités partenaires. Le réseau d'anciens élèves compte environ 55000 personnes.

Le Profil

SP est ouvert à toutes les séries du Bac. Ses cursus s'adressent aux élèves présentant les prédispositions suivantes :

- Réflexion, analyse et pensée (avoir le goût de l'argumentation)
- Curiosité, solide culture générale
- Ne pas être spécialisé dans une matière en particulier
- Aimer la matière principale : Histoire
- Même lorsque la langue d'enseignement est l'Anglais, le schéma de pensée reste français (ex. importance de la dissertation)

Ex : matières enseignées en 1ère année au Havre (tableau simplifié) :

	n ^{bre} heures semestre 1	n ^{bre} heures semestre 2
Histoire comparée Europe-Asie	-	4
Droit et sciences politiques	4	4
Micro et macro-économie	4	4
Politiques et sociétés de l'Asie	2	2
Introduction à la sociologie	4	-
Histoire de l'art ou Cultures de l'Europe	2	-
Méthodes quantitatives	2	-
Défis technologiques ou humanités scientifiques	-	2
Langues (français, japonais, coréen, chinois, etc...)	2 à 6	2 à 6

Déroulement des études

Le Collège Universitaire (1^{er} cycle de 3 ans ou 4 ans)

Tous les élèves du Collège Universitaire passent 2 ans en France dans l'un des 7 campus et au moins 1 an hors de France, en général la 3^{ème} année, dans une des 400 universités partenaires de SP à l'étranger. Il s'agit de développer son esprit « critique » grâce à l'ouverture sur une autre culture. Les doubles diplômes « internationaux » se font en 4 ans : 2 ans en France, suivis de 2 ans dans l'université étrangère.

Les disciplines du tronc commun enseignées lors des 2 premières années en France sont l'économie, l'histoire, le droit, les sciences politiques, la sociologie et l'anglais. Chaque campus propose en outre des spécialités régionales dont notamment une 3^{ème} langue, en plus du français et de l'anglais.

L'accent est mis sur les travaux de groupes, exposés, présentations orales et dissertations. Les « enseignements d'ouverture » occupent également une place importante (musique, art, sport). La notation est basée sur le contrôle continu et des examens de mi- semestre et de fins de semestre avec écrits et oraux.

Il existe 3 types de cursus auxquels postuler dès la procédure d'admission à SP, les critères ou les procédures d'admission pouvant différer selon le choix :

- le cursus classique SP centré sur la France et l'Europe sur le campus de Paris (3 ans). Ce cursus n'est accessible que par examen ;
- les cursus « internationaux » en 3 ans spécialisés par zone géographique et localisés dans 7 campus. L'apprentissage d'une langue spécifique y est obligatoire :
 - Le Havre / Asie : les cours sont en anglais et les langues proposées sont : coréen, hindi, japonais et chinois.
 - Reims /Amérique du Nord : enseignement en anglais uniquement

- Dijon / Europe Centrale et Orientale : enseignement bilingue français/anglais. Possibilité d'apprendre le russe, le hongrois, etc
- Nancy / France-Allemagne : enseignement en 3 langues
- Menton / Moyen Orient et Méditerranée : enseignement en anglais uniquement
- Poitiers / Espagne et Amérique Latine
- Paris / Europe-Afrique à Paris (ouvert en 2012/2013 avec 40 places offertes)
- les « double diplômes » :
 - 4 universités partenaires à l'étranger : Columbia University (US) avec les campus de Paris (programme Europe/Afrique), Menton, Reims et Le Havre ; University College of London (UK) avec les campus de Paris (Europe/Afrique), Dijon, Nancy et Poitiers ; University of British Columbia (Canada) avec les campus de Menton, Reims et Le Havre ; Keio University (Japon/ 20 places uniquement) avec le campus du Havre. Ces cursus permettent d'obtenir en 4 ans un double diplôme (Bachelor de SP + BA de l'université partenaire).
 - Exemples : double-bachelor SP/Columbia (USA) spécialisation journalisme ou SP/Keio (Japon) spécialisation économie ; 2 ans au Havre puis 1an 1/2 à Keio ou à Columbia.
 - autres universités françaises : Paris 1 Panthéon Sorbonne (mathématiques appliquées et Sciences Sociales), Université Paris Sorbonne (3 programmes sciences sociales et lettres / sciences sociales et philosophie / sciences sociales et histoire), Université Pierre et Marie Curie (sciences et sciences sociales). L'examen est la seule voie d'accès pour ces programmes

A l'issue du Collège Universitaire de SP, l'élève obtient son Bachelor de SP ou son double Bachelor SP/université partenaire.

Les Masters (2^{ème} cycle)

Il s'agit de programmes de spécialisation professionnelle en 2 ans dont au moins un semestre en stage ou en séjour d'études en université partenaire et le reste à Paris.

90% des élèves du Collège Universitaire de SP optent pour un master de SP dans lesquels ils sont admis d'office une fois obtenu leur Bachelor. Ces Masters sont également ouverts à d'autres diplômés de l'enseignement supérieur français via un examen ou une procédure parallèle pour les diplômés venant d'établissement ayant signé une convention avec SP.

Des spécialisations sont proposées dans les domaines suivants :

- carrières publiques
- gestion des ressources humaines
- journalisme
- information - communication
- éco-finances
- gestion urbaine / urbanisme
- relations européennes et internationales, etc...

36 double-masters sont également proposés : par exemple journalisme avec Columbia (USA) ; droit avec Georgetown ; économie avec Keio ; affaires publiques avec Today...

Ambiance

Milieu international avec un bon suivi scolaire, associations d'étudiants très développées.

D'après le témoignage d'une ancienne étudiante du LFIT ayant intégré Le Havre

- Bonne intégration
- Bonne aide de l'administration et des anciens étudiants à l'arrivée
- Activités « extra-scolaires » possibles (sportives ou artistiques)

Droits de scolarité annuels

- étudiants de famille résidant en France : entre 0 et 9 800 euros/an au Collège Universitaire, entre 0 et 13 500 en master, en fonction du revenu
- étudiants de famille dont la résidence fiscale est hors de France : 9800 euros/an au Collège Universitaire et 13500 euros/an en Master

Les étudiants européens ont accès aux bourses proposées par l'Union Européenne.
Il existe également les bourses d'excellence Boutmy pour les non européens.

2. Une grande variété de débouchés

Très vastes, plus variés que pour les écoles de commerce. Les principaux débouchés sont :

- politiques (ex : attachés parlementaires) - prépare au concours de l'ENA (la moitié des postes sont pris par des élèves de SP)
- organisations internationales
- Fonction publique
- Inspecteur des fraudes
- Commissaire de police
- Conseil de l'Europe
- Banque Centrale
- Journalisme (il existe un partenariat avec 4 grandes écoles de journalisme : après la 4ème année de SP, on peut rentrer en école de journalisme, faire 1 an et sortir avec les 2 diplômes)
- Presse, media
- Agent artistique, humanitaire
- Finance, banque, assurances
- Justice (SP dispose à préparer au concours d'avocat par ex)
- Urbanisme, habitat, architecture
- Culture, cinéma

Comparaison SP / HEC

	SP	HEC
Insertion à 1 an du diplôme		
En emploi	60%	89%
En emploi à l'étranger	30%	30%
En poursuite d'études	32%**	7%
En recherche d'emploi	8% *	4%
Salaire moyen brut	37 100	50 845

* : c'est comparable à la moyenne des écoles d'ingénieurs

** : Les 32% de diplômés en poursuite d'études préparent les concours de la fonction publique, les concours de la magistrature, d'avocat, sont en double master (journalisme par exemple)....

De même, pour le salaire moyen brut, HEC constitue une référence, mais possède de nombreux débouchés dans les domaines les mieux rémunérés (banque, finance, conseil...). Les masters de Sciences Po dans ces domaines s'intègrent avec des salaires analogues. La formation SP est différente de celle des écoles de commerce et si elle est très bien cotée pour des spécialités comme la finance, elle n'est pas forcément la meilleure voie pour des élèves qui souhaitent s'orienter vers le management.

3. Réussir, comment se préparer ?

En 2012, sur 5398 candidats, 864 ont été admis en 1^{ère} année. En 2013, il y a eu environ 6000 candidats dont 1400 via la procédure internationale. Les modalités d'entrée à SP ont été modifiées pour la session 2013. La procédure « mention très bien » a notamment été supprimée.

Ne peuvent être candidats à l'entrée au Collège Universitaire (1^{er} cycle) que les étudiants préparant ou ayant obtenu le baccalauréat ou diplôme équivalent dans l'année de leur candidature (entre novembre et juillet de l'année scolaire). Certaines dérogations peuvent néanmoins être accordées pour des cas très spécifiques.

Pour les masters, un BAC+3 est requis, mais ce cursus n'ouvre pas au bachelor de SP.

Le profil recherché :

- l'excellence académique
- l'ouverture sur le monde et la curiosité sont des critères primordiaux
- le rapport aux autres, l'engagement dans des activités collectives de type associatif ou sportif par exemple sont à mettre en avant

SP souhaite à terme étendre ce qui est aujourd'hui la procédure internationale à l'ensemble des candidats pour faire une place plus importante à la personnalité du candidat dans le processus de sélection par rapport aux résultats académiques.

2 procédures d'admission :

1/ la procédure internationale :

- admissibilité sur dossier à déposer via Internet (les candidats doivent être bons dans toutes les matières, et peuvent venir des 3 séries L, ES et S).
 - lettre de motivation en anglais ou en français: très importante car elle sera le point d'entrée pour l'entretien oral – ne mettre que des centres d'intérêts dont on peut vraiment parler (les personnes qui font passer les entretiens ont une TRES bonne culture générale). Il s'agit de se présenter, de dire pourquoi le candidat souhaite intégrer SP et ce qu'il pourra apporter à SP (mettre en avant les investissements extra-scolaires du candidat)
 - bulletins de 1^{ère} et Terminale (1^{er} trimestre)
 - lettres de recommandation (de professeurs ou de responsables associatifs)
 - test de niveau de langue selon le programme auquel on postule
- pour les admissibles : oral d'admission devant un jury de 3 personnes (par exemple à Tokyo une personne SP du campus du Havre et 2 « référents » présents au Japon, anciens SP ou universitaires dans une institution partenaire de SP). Il peut être organisé au Japon s'il y a suffisamment d'élèves admissibles pour organiser une session (4 à 5 élèves en tout, admissibles LFIT compris) sinon les candidats devront se déplacer dans un autre centre d'Asie (ex Séoul en 2012) en juin au plus tard.
- commentaire d'un article de presse en anglais portant sur un sujet d'actualité des 6 derniers mois (30' de préparation, 10' de présentation puis 20' de questions sur TOUS les sujets y compris ce qui est dit dans la lettre de motivation).

Quelques conseils :

- ✓ ne pas se laisser déstabiliser même si l'on ne sait pas répondre aux questions (la capacité à ne pas se démonter est également jugée et le jury aura tendance à aller chercher les limites des connaissances)

- ✓ pour une personne ayant vécu au Japon, être capable de prouver son intérêt pour l'histoire du Japon, ses institutions ou pour d'autres sujets en relation avec le Japon montrant qu'il est curieux de son environnement
- ✓ être capable de développer les points mentionnés dans la lettre de motivation
- niveau anglais : officiellement, il faut un minimum de 100 points (sur 120) au TOEFL mais pas requis au moment de l'entretien (peut être envoyé après). C'est un critère important mais pas déterminant (autour de 100 points suffit – le niveau doit être suffisant pour pouvoir suivre les cours sans problèmes)

2/ la procédure par examen

cf : <http://www.sciencespo.fr/admissions/fr/college-examen-procedure>

La procédure par examen ouvrira dès novembre 2013 pour la rentrée 2014.

Les épreuves écrites d'admissibilité ont lieu en février dans plusieurs centres d'examens (Paris, territoire d'outre mer). Un excellent dossier peut donner droit à une dispense d'épreuves écrites.

A noter qu'en 2013, 90 % des admis à l'examen ont obtenu la mention très Bien au baccalauréat.

- La phase d'admissibilité
 - évaluation du dossier (coeff 5) à soumettre en ligne (bulletins de note 2^{nde}, 1^{ère}, 1^{er} trimestre terminale, notes des épreuves anticipées du bac, lettre de motivation) entre novembre et début janvier de l'année de terminale
 - épreuves écrites
 - ✓ histoire du XX^e siècle – le monde de 1914 à nos jours (4h - coef 2)
 - ✓ langue sur texte (1h30 - coef 1 et note éliminatoire de 7)
 - ✓ épreuve à option au choix : littérature, math, sciences éco et sociales (3h - coef 2)
- La phase d'admission : Les candidats déclarés admissibles sont convoqués à un entretien d'admission qui consiste en un oral de 20 minutes portant sur la maîtrise de l'expression orale, la motivation du candidat et sa curiosité intellectuelle. Les candidats admissibles sont examinés par un même jury, fin mai, à Paris.

La recommandation est de se préparer en continu tout au long des années de 1^{ère} et terminale. Il existe néanmoins en France des prépas pendant les vacances de 1^{ère} ou de Terminale. Attention, elles sont souvent très sélectives et pas forcément très appréciées des jurys.

Pour consulter les annales des examens passés :

<http://www.sciencespo.fr/admissions/fr/category/mots-cles/annale>

Se préparer au LFIT

- Contacter les professeurs d'histoire-géographie, sciences économiques et sociales, lettres, philosophie.
- Bibliographie :
 - « 10 mois pour réussir SP » (Eric Cobast)
 - « Introduction à l'Histoire de notre temps » (Remond)
 - « Histoire du XX^e siècle » (Berstein-Milza)
 - « Dix étapes de la pensée occidentale » (Auregan)
- consulter des rapports de jury, s'entraîner en montant un groupe de travail
- spécialité Sciences Po en série ES, ou oral de culture générale en série L
- lire les journaux internationaux (Courrier International, Les « Tribunes » du Figaro, les pages « débats » de Libération, The Economist, site du Guardian)

Calendrier

	Dossier	Epreuves
Procédure internationale	A saisir à partir d'octobre 2013 (clôture à vérifier sur le site, aux environs de mi mai 2014) *	Entretiens oraux avant juin 2014
Procédure par examen	A saisir à partir de novembre 2013 (clôture à vérifier sur le site, aux environs de la fin 2013)	Ecrit : Février 2014 Oraux : fin mai – début juin 2014

* « selon le principe « 1^{er} arrivé, 1^{er} servi », il est conseillé de le déposer assez tôt, par exemple juste après l'obtention des notes du premier trimestre de terminale. A dossier équivalent, celui qui aura envoyé son dossier le plus tôt sera retenu.

Consultez : <http://www.sciencespo.fr/admissions/fr/la-page-d-accueil>

Conclusion

Il faut être motivé par les débouchés et être passionné par les matières qui y seront enseignées ! Le cœur des matières enseignées = l'histoire et les sciences politiques.

Il faut aimer discuter, argumenter.

Les diplômés de Sciences Po sont parfois considérés comme étant très (trop) généralistes. Critique assez partielle qui ne prend pas en compte l'intérêt de leur profil polyvalent, et capable d'effectuer des ponts entre les domaines, de penser un domaine de compétences à partir de son environnement diplomatique, juridique, et humain.

NB : A noter quelques nouveautés concernant les IEP de Province :

(1) Création d'un 10^{ème} IEP, à Cergy

(2) Ouverture d'un centre d'examen pour la Zone Asie, à Bangkok. On espère l'ouverture prochaine d'un 2^{ème} centre.

(3) Mise en place de frais modulables dans les IEP, calculés sur le revenu fiscal des parents. Une modulation à l'origine de nouvelles ressources qui visent à résoudre l'équation suivante : développement d'un côté, restrictions budgétaires de l'autre.

Pour les revenus élevés, l'augmentation des frais est importante.

Je vous renvoie au tableau de la page suivante :

<http://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/sciences-po-la-revolution-des-frais-modulables-dans-les-iep-de-region.html>